

**S  
A  
I  
N  
T  
P  
I  
E  
R  
R  
E  
L  
E  
V  
I  
E**



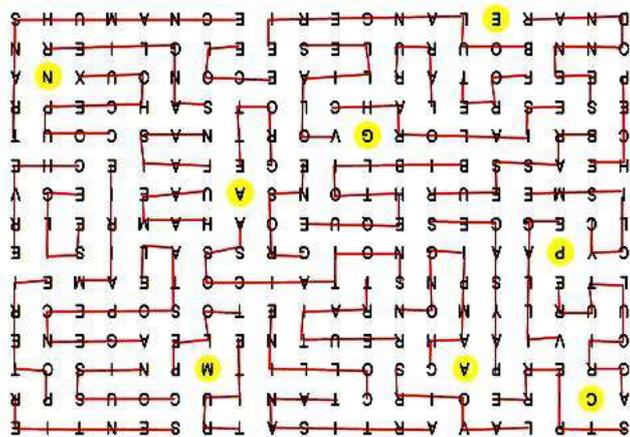
**BULLETIN MUNICIPAL**  
**X** **2018**



1 COUVERTURE	17 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
2 SOMMAIRE / SOLUTION JEUX	18 CANTINE SCOLAIRE
3 MOT DU MAIRE	19 MÔM'EN FOLIE
4 BUDGETS	20 RELAIS LECTURE
5 BUDGETS	21 CIAS REPAS DES AÎNÉS
6 INFORMATIONS COMMUNALES	22 CLUB LA RENCONTRE
7 INFORMATIONS COMMUNALES	23 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES
8 INFORMATIONS COMMUNALES	24 SAINT PIERRE EN FLEURS
9 ÉTAT CIVIL	25 AMICALE DE ST PIERRE
10 INFORMATIONS LOCALES	26 ST PIERRE ET SON HISTOIRE
11 INFORMATIONS NATIONALES	27 ACPG - CATM - VEUVES DE ST PIERRE / LE CHAUDRON
12 RÉALISATIONS	28 TERRE DE POSSIBLES
13 RÉALISATIONS	29 AMAP DES GROSNES
14 CLASSES EN 8	30 JEUX
15 CLASSES EN 8	31 RENSEIGNEMENTS UTILES
16 ÉCOLE MATERNELLE	32 CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

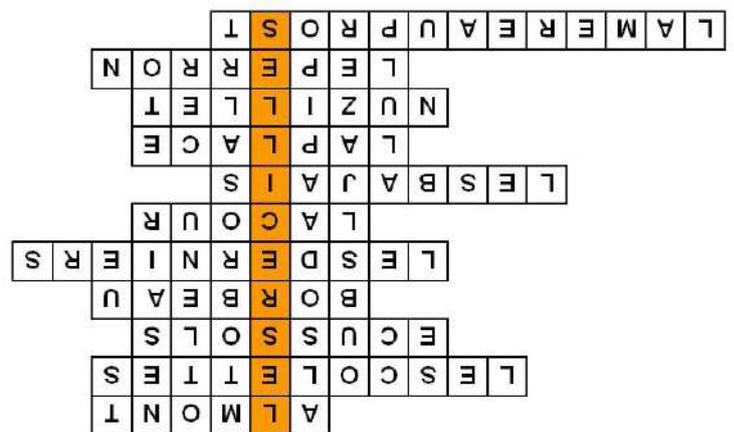
*Solution des jeux de la page 30*

**MOTS EN ZIGZAG**



Le mot à trouver : **CAMPAGNE**

**LES HAMEAUX**



Le hameau à trouver : **LES RECILLES**





En ce début d'année *2019*, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter *une bonne et heureuse année* et surtout, bien sûr, *une bonne santé*.

De 2018, nous retiendrons un été et surtout un automne très chauds et très secs. Nos agriculteurs, qui représentent l'essentiel de l'activité économique de notre village, ont été durement touchés par cette météo impactant les récoltes mais également les prévisions des stocks fourragers.

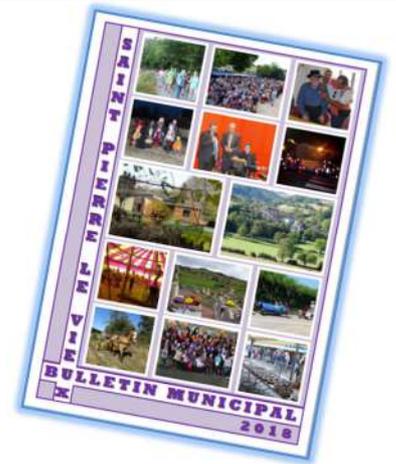


J'ai une pensée émue pour notre ami Jean Antheaume qui nous a quittés en mars 2018. Il m'a secondé durant mon 1<sup>er</sup> mandat de maire, de 2008 à 2014, assumant son rôle de 1<sup>er</sup> adjoint de manière efficace. Il était également très impliqué dans les associations communales, supra communales et départementales. Il possédait de grandes valeurs humaines et de par son enthousiasme, il dynamisait les équipes. Beaucoup de ses qualités sont à prendre pour modèle.

Je tiens également à le remercier, ainsi que sa famille, pour le legs fait à la commune des terrains qu'il possédait sur Saint Pierre. Jean était un grand homme dans tous les sens du terme, il va nous manquer.

Au fil de la lecture des pages de ce bulletin, vous prendrez connaissance des travaux de la municipalité ainsi que des diverses animations et fêtes organisées par les associations de Saint Pierre. Merci à la commission pour le temps passé à la rédaction de ce document joliment présenté.

*En 2018, d'autres temps forts ont marqué notre commune*, qu'ils soient le fruit d'associations ou de simples initiatives individuelles, je remercie celles et ceux qui les organisent, valorisant ainsi davantage notre village...



Ce sont, la balade nocturne de l'été et la randonnée équestre de septembre organisées par l'Office de Tourisme Verts Vallons de Sud Bourgogne, le Trail du Haut-Clunyois et le Rallye Puissance 5 qui traversent notre commune. En effet, de par son aspect paysager fort agréable, Saint Pierre est très souvent un lieu désigné pour l'organisation de parcours divers (pédestres, équestres, routiers...).

Quelques évènements locaux et ponctuels, collectifs ou personnels ont aussi vu le jour cette année, à savoir la finale de la coupe du monde de football sur écran géant sur la place du village, le Téléthon, les défilés de déguisements pour Halloween, l'initiation à l'informatique pour quelques néophytes.

Un cirque a également planté son chapiteau sur la place du village pendant 2 jours et dont l'un des artistes n'est autre qu'un ancien habitant du village.

Et pour finir, la mise à l'honneur de notre centenaire Robert Rousseau par une délégation qui lui a rendu visite en juillet pour fêter ses 100 ans.

Tous ces faits relatés dans le JSL font que Saint-Pierre-le-Vieux se distingue de par sa vitalité.

C'est pourquoi, je veux féliciter ici toutes celles et ceux qui s'engagent et participent en tant qu'élus, responsables ou bénévoles, au dynamisme de notre village car c'est bien en œuvrant collectivement que nous améliorons le cadre et la qualité de notre vie.

Un budget est un document de référence dans lequel sont prévues et autorisées les recettes et dépenses pour une année civile. Le budget est donc un outil d'autorisation, de prévision et de gestion indispensable au bon fonctionnement d'une collectivité. Il est divisé en deux parties :

- **la section de fonctionnement** qui regroupe **toutes les dépenses** nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnels, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) et **toutes les recettes** que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes. Il s'agit notamment du produit des quatre grands impôts directs locaux et de la dotation globale de fonctionnement.

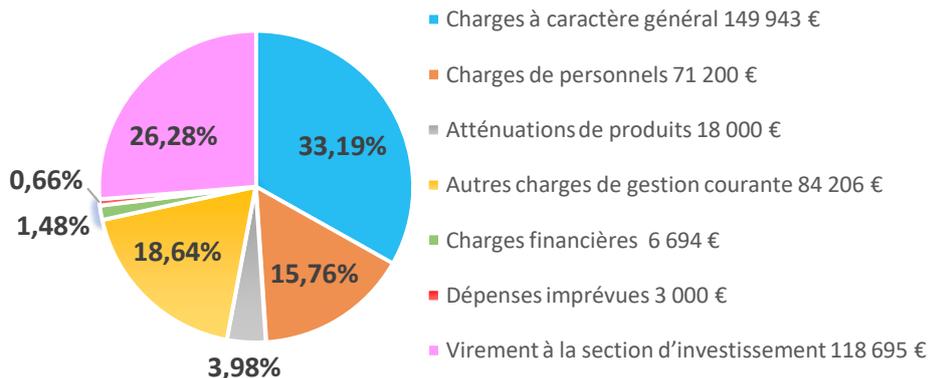
- **la section d'investissement** qui regroupe **en dépenses** le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité ; et **en recettes** les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

Le montant total des dépenses de fonctionnement est de **333 043 €**.

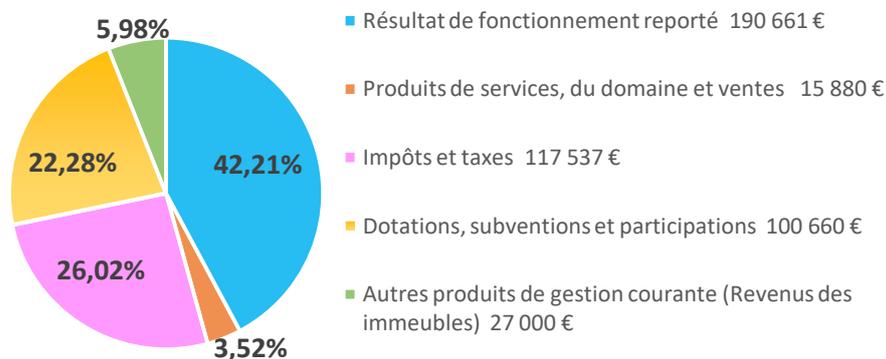
Les recettes de fonctionnement sont de **451 738 €** donc supérieures aux dépenses de fonctionnement.

Ceci permet de dégager un excédent de **118 695 €** viré à la section d'investissement, cela correspond à l'autofinancement.

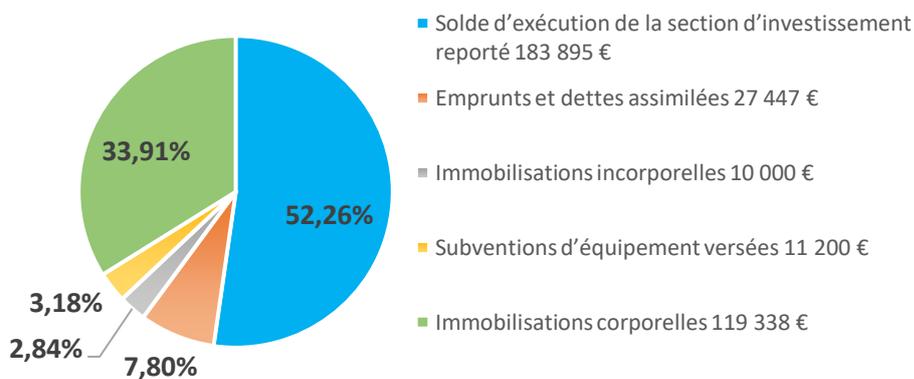
### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - 451 738 €



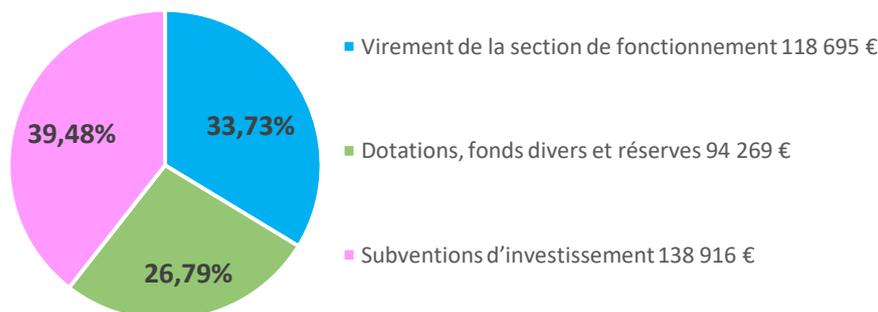
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT - 451 738 €



### DEPENSES D'INVESTISSEMENT - 351 880 €



### RECETTES D'INVESTISSEMENT - 351 880 €



**TAXES LOCALES**

La fiscalité locale est une des principales ressources du budget. Les trois principales taxes locales perçues par la commune sont : la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Le produit de ces taxes au titre de l'exercice 2018 s'élève à 113 537 €.



**Comment sont calculés les impôts locaux ?**

Base x Taux = montant de l'imposition

**LA BASE** d'imposition est déterminée par les services fiscaux, elle repose sur une notion commune aux trois taxes : la valeur locative cadastrale.

Cette valeur locative correspond au loyer annuel théorique que produirait un bien bâti ou non bâti dans des conditions normales de location.

Elle prend en compte la surface réelle des pièces et annexes, les éléments de confort, l'état d'entretien et la situation géographique du bien.

Les bases d'imposition sont actualisées chaque année par la loi de finances votée par le parlement.

**LES TAUX** d'imposition sont votés par les collectivités locales.

Chaque année, les collectivités locales (commune, département et région) et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) votent leurs propres taux d'imposition.

En 2018, la commune n'a pas augmenté les taux d'imposition :

<b>Foncier non bâti</b>	<b>Foncier bâti</b>	<b>Taxe d'habitation</b>
<b>51,39 %</b>	<b>15,49 %</b>	<b>11,79 %</b>

**BUDGET ANNEXE**



La commune possède **un budget annexe**, différent du budget communal, mais également voté par le conseil municipal, **il s'agit du budget annexe "boulangerie"**.

L'intérêt de ce budget annexe est qu'il permet d'isoler l'activité soumise à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). En effet, s'agissant de l'exploitation d'un commerce, les locations de locaux à usage professionnel sont imposables à la TVA.

Ce budget permet donc de mettre en évidence le coût de fonctionnement ainsi que le résultat financier : déficit ou excédent.

Voici comment se présente le budget "boulangerie" pour 2018 :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	7 163 €	12 532 €
Recettes	7 163 €	12 532 €
Déficit d'investissement 2017		- 6 157 €
Affectation du résultat 2017		6 375 €
Résultat de fonctionnement reporté 2017	308 €	

A compter de 2019, un nouveau budget annexe verra le jour, **le budget annexe "lotissement"**. En effet, lors de la création d'un lotissement, il est nécessaire de créer un budget annexe à celui de la commune.

Toute opération de lotissement consiste à viabiliser et vendre des terrains à des personnes privées, et de ce fait, sa gestion relève du domaine privé de la collectivité, ce qui justifie l'individualisation dans un budget annexe spécifique. Cela permet également de ne pas bouleverser l'économie du budget principal.

# Tarifs de la salle polyvalente

Réservation :  
Cyril THUILIERE  
☎ : 03 85 50 47 43



	Tarifs Habitants commune	Tarifs Hors commune
Vin d'honneur sans cuisine	80 €	80 €
1 journée avec cuisine (Clés prises et rendues le même jour)	150 €	200 €
2 journées avec cuisine	215 €	270 €
3 journées avec cuisine	270 €	325 €
Caution obligatoire	400 €	400 €
Associations avec cuisine	30 €	---
Forfait nettoyage facultatif	80 €	80 €

# Tarifs des concessions de cimetière

Concession de terrain (le m <sup>2</sup> )		Site cinéraire Columbarium (case pour 2 urnes)		Jardin du Souvenir	Dépôt d'urne provisoire
Durée	Tarif	Durée	Tarif	Gratuit	15 € / mois 2 ans maxi
15 ans	30 €	15 ans	400 €		
30 ans	45 €	30 ans	550 €		
50 ans	60 €	50 ans	900 €		

## Retour au cimetière vert ....



Après avoir arrêté l'utilisation des produits phytosanitaires début 2017, la commune a tenté une expérience de végétalisation des allées. L'année dernière, les allées du cimetière communal ont étéensemencées avec un mélange spécial fait d'herbes basses qui résistent bien à la chaleur estivale et poussent entre les cailloux. De plus, un ajout de mélange fleuri "pied de mur" a été réalisé pour embellir de façon naturelle le lieu en période printanière. Malheureusement, cette action ne s'est pas révélée concluante en raison des conditions météorologiques. L'expérience sera reconduite en 2019.

## Entretenir un cimetière sans pesticide n'est pas chose facile !...

Les herbes se développent rapidement aux abords des sépultures et ces endroits sont difficiles d'accès. Pourquoi ne pas profiter de votre venue au cimetière pour enlever les herbes qui se développent autour de la tombe de votre défunt ? L'arrachage à la main des mauvaises herbes est très efficace !



**S.I.V.O.S des Grosne**  
 03 85 50 41 67  
 siehautegrosne@orange.fr

Le **SIVOS des Grosne** (Syndicat Intercommunal à **VO**cation Scolaire) regroupe **4 communes membres** et le **RPI** (Regroupement Pédagogique Intercommunal) représente **5 classes** qui accueillent cette année scolaire **114 enfants**, soit **75 familles**.

ÉCOLES		COMMUNES				Autres communes					TOTAL
		St Léger	Germolles	Trambly	St Pierre	Trades	Tramayes	St Jacques	Matour	La Vineuse	
St Pierre	Maternelle 4 TPS / 19 PS	13	2	1	4	1	2				23
St Léger	Maternelle 15 MS / 10 GS	10	1	5	7		1	1			25
Germolles	Élémentaire 12 CP / 10 CE2	4	1	5	10		1	1			22
St Pierre	Élémentaire 15 CE1 / 7 CM1	4	0	6	8		2	1	1		22
Trambly	Élémentaire 12 CM1 / 10 CM2	5	1	9	6					1	22
<b>TOTAL</b>		<b>36</b>	<b>5</b>	<b>26</b>	<b>35</b>	<b>12</b>					<b>114</b>

Budget 2018 du SIVOS - Section de Fonctionnement			
DEPENSES		RECETTES	
Toutes fournitures	81 570,00 €	Excédent de Fonctionnement	43 125,72 €
Charges de personnel	139 950,00 €	Produits de services	12 900,00 €
Dépenses imprévues	405,72 €	Subventions diverses	
Autres charges de la gestion courante	4 000,00 €	1. Région	28 900,00 €
		2. Communes	141 000,00 €
		♦ Germolles : 13 089,76 €	
		♦ St Léger : 37 896,99 €	
		♦ St Pierre : 48 237,02 €	
♦ Trambly : 41 776,23 €			
<b>TOTAL</b>	<b>225 925,72 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>225 925,72 €</b>

# NOUVEAUX HABITANTS EN 2018



*Charles CATRICE*



*Coralie et Mathieu DUMONTET*



*Benjamin FAY*  
*Vincent BRETON*  
*Jean-Marie LHEUREUX*



*Nathalie DUCROUX*  
*Éric MINOT*



*Marlène GRIZARD et*  
*Frédéric GAUTHEY*

**COMMERCE AMBULANT**

Depuis peu, notre commune est desservie par une épicerie ambulante "**Mon Petit Marché Sur-Mesure**".

Monsieur et Madame LEVEQUE passent avec leur camion **tous les mercredis après-midi** et desservent le bourg et les hameaux pour un service à domicile.

**Sont proposés :**

- ✓ des produits alimentaires (produits secs, conserves, produits frais...),
- ✓ des produits non-alimentaires (entretien et hygiène),
- ✓ des produits bio, locaux et artisanaux,
- ✓ mais aussi tout autre produit à la demande.

N'hésitez-pas à passer commande par téléphone au **06 47 47 89 88**

ou par mail à [monpetitmarchesurmesure@orange.fr](mailto:monpetitmarchesurmesure@orange.fr)

**MISSION BENEVOLE : REDACTION D'ARTICLES**

Saint-Pierre-le-Vieux est un village dynamique avec les nombreuses animations, les rencontres, les travaux de l'année... qui rendent la vie dans notre commune riche et agréable.

Pourtant trop peu d'articles paraissent dans la presse pour valoriser notre village. C'est pourquoi nous recherchons des bénévoles pour rédiger de courts articles à partir d'informations recueillies auprès des associations et de la commune.

**Mission** : être à l'affût des événements dans la commune, prendre des photos, rédiger un article et l'adresser à la presse et à la commune pour le déposer sur le site internet.

Vous êtes curieux, possédez des qualités rédactionnelles, un appareil photo numérique et un ordinateur connecté à internet ? Cette mission est faite pour vous.

Contactez Sylvie Laffay au 06 47 14 41 06 ou à [sylvie.laffay@orange.fr](mailto:sylvie.laffay@orange.fr)

**SITE INTERNET ET BULLETIN COMMUNAUTAIRE : INFORMATIONS UTILES**

Vous êtes invité(e) à aller régulièrement visiter le site de la commune sur <http://saintpierre.scmb71.com/> ainsi que celui de la communauté de communes sur <http://www.scmb71.com/>.



Et n'oubliez pas d'apporter une grande attention au bulletin communautaire qui contient de nombreuses informations qui nous concernent tous !



**5 janvier**



**LILOU**

Justine BONHOMME  
Sébastien JAFFRE  
(La Place)



Bienvenue à...

Elsa DORIN  
Alexis HUMBERT  
(Ecussols)

**2 janvier**



**TOM**

**18 janvier**



**PAULINE**

Sophie LORIOL  
Franck BALLIGAND  
(Ecussols)



Charlotte WAKOSA  
Benoît BARRAUD  
(Le Bourg)

**10 janvier**



**CAMILLE**

**10 avril**



**ERINE**

Alison NIGUET  
Lucas CLERC  
(Almont)



Coralie et Mathieu  
DUMONTET  
(Almont)

**27 février**



**EWEN**



**NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES ET AMIS DE :**

- |   |                                   |
|---|-----------------------------------|
| Yvonne Lucienne GONNAUD (05 mars)             | Jean Lucien ANTHEAUME (13 mars)   |
| Gérald Michel Henri-Marie VESSIERE (17 avril) | Francine BESSON (23 avril)        |
| Claude Blaise CADILLAT (20 juin)              | Marcel Edmond GERBER (27 octobre) |
| Paul André CHAINTREUIL (05 décembre)          |                                   |

**9 naissances à St Pierre en 1918 : 8 auraient 100 ans aujourd'hui...**

- |                               |                                   |
|-------------------------------|-----------------------------------|
| Jean Raymond BARRAUD (05/03)  | Marie Antoinette THEVENET (16/03) |
| Joannès Marius DURY (30/04)   | Marie Jeanne DESROCHES (12/07)    |
| Renée Louise MICHON (05/09)   | Thomas Marius BOURGEON (23/09)    |
| Georgette CHAINTREUIL (09/10) | Jeanne DESSAIGNE (26/11)          |



**et Robert Maurice ROUSSEAU a eu 100 ans le 3 juillet !**

Pour vous déplacer sur de courtes ou moyennes distances, pensez au dispositif **REZO POUCE** sur notre communauté de communes.

REZO POUCE, c'est de l'autostop organisé et sécurisé de proximité pour rejoindre le village d'à côté, pour aller faire ses courses, pour aller chez le médecin, ...



### Comment fonctionne Rezo Pouce ?

Chaque personne qui souhaite utiliser ce service s'inscrit gratuitement sur le site internet [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr) ou en mairie en tant que conducteur, passager ou bien les deux. Pour cela il est demandé de signer la charte de bonne conduite et de fournir la copie d'une pièce d'identité et une photo.

En échange, REZO POUCE vous envoie le Kit mobilité composé d'une fiche destination pour les passagers, d'un macaron amovible à apposer sur le véhicule du conducteur, d'une fiche mobilité reprenant les arrêts sur le Pouce de la collectivité et d'une carte d'identifiant avec photo et numéro d'identifiant. Il est donc facile de reconnaître les membres sur réseau !

Des panneaux "Arrêt sur le pouce" dans les communes ont été installés pour signaler l'emplacement de l'arrêt. **A St Pierre, il se situe à côté de l'arrêt de bus au Bourg.**



Il suffira aux usagers voulant faire du stop de s'y rendre avec une fiche destination, et attendre un conducteur membre de REZO POUCE qui pourra s'arrêter en toute sécurité.

Une application est aussi disponible sur Android et IOS, où les passagers indiquent à quel arrêt ils se trouvent et ainsi les conducteurs les localisent avant leur départ et leur signalent leur arrivée.

**Pour plus de renseignements : Delphine Mermet au 03 85 50 47 83 (CCSCMB).**

### TAXI À LA DEMANDE



Un service proposé par la communauté de communes (CCSCMB).

**Pour qui ?** Les personnes âgées ou à faibles revenus.

**Pour aller où ?** Rendez-vous médical sur la communauté de communes ou au pôle santé de Mâcon.

**Quand ?** Les mardis et jeudis matin ainsi que les vendredis matin à partir de février.

Le transport peut être collectif en fonction des réservations tout en respectant l'heure d'arrivée fixée.

**Quel tarif ?** Ticket vendu 7,50€.

Un aller/retour au pôle santé de Mâcon = 2 tickets.

Un aller/retour sur la communauté de communes = 1 ticket.

**Où acheter les tickets ?** Dans cinq mairies : Pierreclos, Dompierre-les-Ormes, Matour, Tramayes et Trambly.

**Comment réserver ?** Contacter "Taxi Dompierrois" au **06 84 94 65 97** (au plus tard le vendredi précédent).

**Conditions ?** Limitation à six allers/retours par personne par trimestre. Les enfants de moins de 13 ans et les personnes non autonomes doivent être accompagnées.

**Questions ?** Contacter la Communauté de Communes SCMB au **03 85 50 47 83**.

### TRANSOLIDAIRE



Le **Transolidaire**, encadré par Villages Solidaires, aide dans les déplacements de la vie quotidienne n'importe quelle personne qui n'a pas de moyen de transport ou qui a du mal à l'utiliser, en la mettant en relation avec des chauffeurs bénévoles.

**Fonctionnement ?** N'importe qui peut devenir conducteur. Vous possédez une voiture ou vous avez un peu de temps libre, alors vous pouvez devenir chauffeur bénévole. **A St Pierre, 6 personnes sont déjà conducteurs bénévoles.**

**Coût ?** 0,30 € du km pour dédommager les conducteurs des frais d'essence.

**Obligation d'intégrer l'équipe de Villages Solidaires pour participer ?** Oui, il faut adhérer, payer une cotisation de 1 € minimum et signer la charte du transport solidaire.

**En 2018, une seule personne a bénéficié de ce service à St Pierre ! N'hésitez pas à contacter Villages Solidaires au 06 77 30 29 81 pour utiliser ce service.**

## LE RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE (REU)

En 2019, l'État refond complètement le système de gestion des listes électorales. La gestion sera nationale désormais. Les mairies ne seront plus détentrices des listes électorales, elles seront centralisées dans un seul répertoire, le REU.



### Accès à sa situation électorale

La principale nouveauté pour vous, c'est que vous pourrez accéder à votre fiche électeur en interrogeant le REU via la plateforme "service-public.fr". Vous pourrez ainsi faire des demandes de correction d'État Civil si vous remarquez des erreurs, vérifier que vous êtes toujours inscrit dans une commune, suivre votre demande d'inscription, etc... Les communes continueront à recevoir et valider vos demandes d'inscriptions volontaires et à radier les électeurs ayant quitté leur territoire.

### Inscription immédiate

La principale modification de ce système est la prise en compte immédiate de votre demande d'inscription (5 jours maximum) et la fin du délai d'inscription. Auparavant, si vous vous inscriviez en année N, votre inscription était définitive au 1er mars de l'année N+1 sous réserve de s'être inscrit avant le 31/12. Désormais c'est terminé, vous pouvez vous inscrire à tout moment.

### Numéro d'électeur national

Vous n'aurez plus un numéro communal d'électeur, mais un identifiant national. Il sera beaucoup plus facile pour l'Insee de contrôler les doubles (triples voire quadruples) inscriptions.



## LOI LABBÉ : VOTRE JARDIN SANS PESTICIDES

*Particuliers, jardiniers amateurs...* Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides évolue. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques (fongicide, herbicide, insecticide, molluscicide...) pour jardiner ou désherber.

"Un *jardin naturel* et équilibré est un jardin plus résistant."



Des solutions alternatives existent ! Vous pouvez par exemple :

- planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol,
- cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels,
- utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les diverses maladies et les ravageurs,
- favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger les plantes des bioagresseurs.

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et, si besoin, traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment, selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)



Les **travaux, réalisations, aménagements**... entrepris au sein de la commune sont nombreux tout au long de l'année.

Voici quelques travaux réalisés cette année :



Entreprise	Nature	Montant HT
<b>Métallerie Cortier</b>	Main courante escaliers accédant à la place au Bourg	904 €
<b>Génie vert</b>	Bandes podotactiles devant les escaliers accédant au parking Clôture en rondins de bois de chaque côté des escaliers et rampe pour personnes à mobilité réduite de la place au Bourg	1 525 €
<b>TML</b>	Ragréage et revêtement de sol dans le logement au-dessus de l'école maternelle	956 €
<b>Olivier Bonnot</b>	Plâtrerie, peinture dans le logement au-dessus de l'école maternelle	2 140 €
<b>Christian Chevalier</b>	Volets roulants dans le logement au-dessus de l'école maternelle	3 346 €
<b>Stéphane Charvet</b>	Dépose de plancher, solivage douglas, pose de plancher dans le logement "Maison Teillère"	1 590 €
<b>SL2P</b>	Travaux de peinture dans le logement "Maison Teillère"	5 316 €
<b>ACGLS</b>	Remplacement du chauffage de l'église	8 047 €
<b>Dargaud Habitat</b>	Fabrication et pose de stores enrouleurs à la salle communale	2 495 €
<b>Thivent</b>	Réfection des allées du cimetière	4 435 €
<b>Jaffre</b>	Remise en état de chemins	3 600 €



### VOIRIE COMMUNAUTAIRE PAR L'ENTREPRISE THIVENT

Hameau La Place	136 m <sup>2</sup> : 3 828 €
Hameau La Cour	300 ml : 9 842 €
Hameau Seignemorte	108 ml : 1 117 €
Hameau Les Molières	273 ml : 5 659 €



### Projet 2019



Soucieuse d'assurer la sécurité des usagers, la commune a le projet de réaménager la traversée du bourg dans le but d'apaiser la circulation automobile et de favoriser les déplacements doux.

Le carrefour du bourg sera modifié :

- la priorité sera donnée aux routes de La Place et d'Ecussols ;
- un panneau STOP sera mis en place dans chaque sens de circulation de la D45.

*Une période d'expérimentation débutera mi-janvier avant une mise en place définitive.*

**Création d'un lotissement communal :  
LOTISSEMENT "LA THUILLIERE"**

4 lots à bâtir  
De 720 m<sup>2</sup> à 775 m<sup>2</sup>  
26 € le m<sup>2</sup>

La municipalité a réalisé un lotissement communal à vocation d'habitation en cohérence avec son plan local d'urbanisme, sur un terrain classé "à urbaniser".

Ce terrain correspond à une propriété communale située à côté de l'aire de jeux, au Bourg. Objectifs de l'opération :

- attractivité de la commune ;
- maintenir, voire augmenter, la population ;
- disposer de terrains viabilisés.



*Renseignements  
en mairie*



- **Maîtrise d'ouvrage** : Mairie de Saint-Pierre-le-Vieux
- **Maîtres d'œuvre** : SCP MONIN-GELIN - M. Laurent GELIN
- **Entreprises** : SBTP, PETAVIT, SERPOLET

**Extension du réseau d'assainissement, une compétence communautaire...**

L'extension du réseau d'assainissement est en cours jusqu'à La Farge qui est inclus dans la zone d'assainissement collectif définie par le zonage intercommunal.



Les travaux sont réalisés par l'entreprise PETAVIT de La Roche Vineuse. 17 habitations seront raccordées.

A compter de la mise en service du réseau, en application du code de la santé publique, vous disposerez d'un délai de deux ans pour vous raccorder. Les travaux de raccordement seront vérifiés par le Cabinet SECUNDO. Le raccordement des eaux usées au réseau d'assainissement est obligatoire et cette obligation incombe au seul propriétaire de l'immeuble.

Une **Participation pour Assainissement Collectif (PAC)** est due lors de la mise en place du réseau.

Le montant de la PAC est de 2 500 €.

Pour toute demande d'échelonnement de paiement, veuillez-vous rapprocher de la trésorerie de Cluny.

**Vous construisez ? N'oubliez pas la taxe d'aménagement (TA) dans votre budget !**

Lorsque vous réalisez des opérations de construction, reconstruction, agrandissement et aménagement de toute nature (habitation, abri de jardin, véranda, garage, piscine, ...) qui nécessitent une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire ou d'aménager), **la taxe d'aménagement** s'applique obligatoirement.

La taxe est composée de 2 parts : la part communale (1% à Saint Pierre) et la part départementale (1,3 % en Saône-et-Loire).

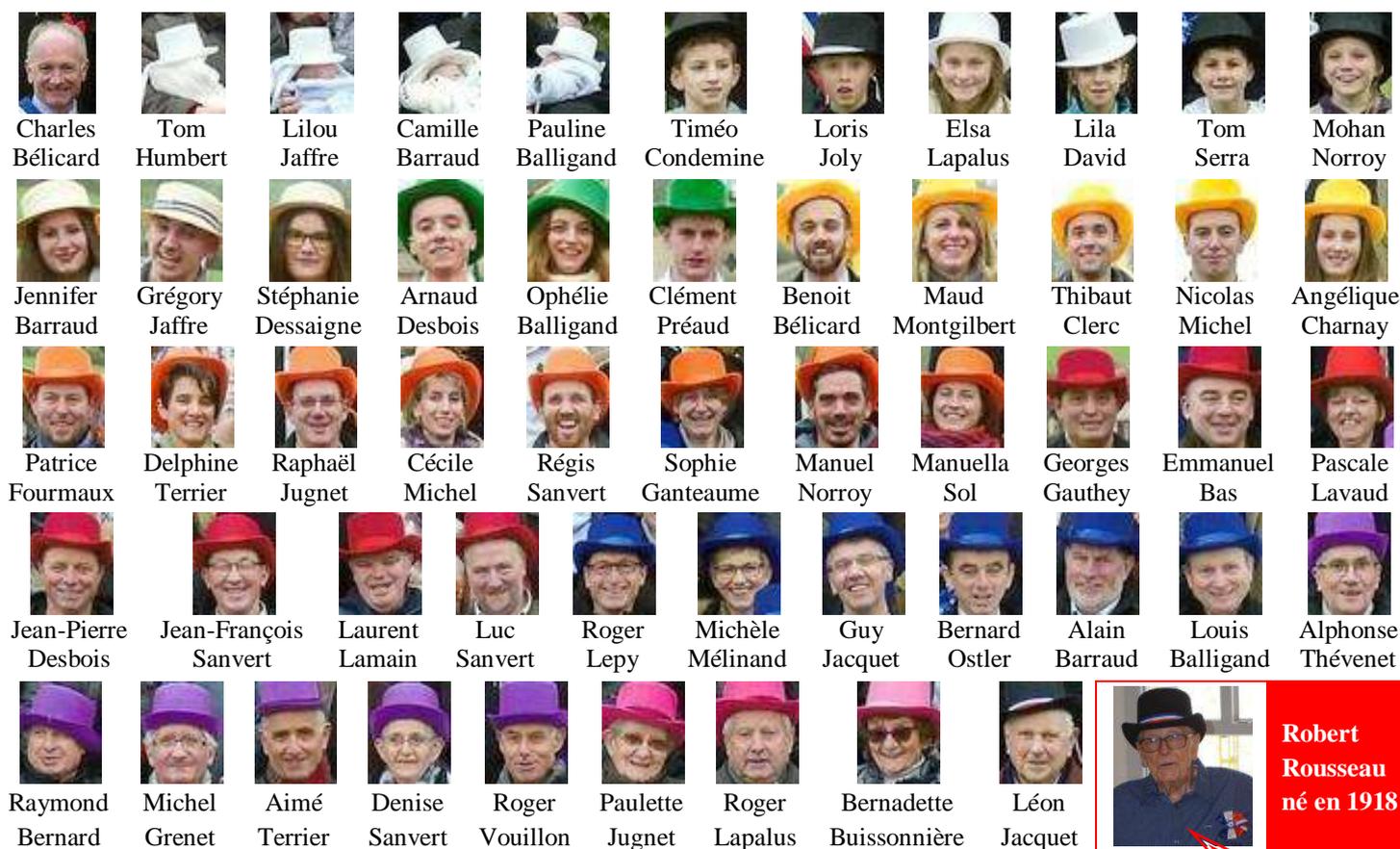
Cette taxe s'applique sur la surface taxable. Son calcul est assez compliqué, n'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie.



2  
0  
1  
8

Ce samedi 27 janvier 2018 a débuté par la traditionnelle messe des conscrits dite par le père Leconte, suivie de la remise des cocardes et des chapeaux. Ensuite, la vague nous a emmenés jusqu'au monument aux morts au son de la fanfare de Poule les Echarmeaux. Enfin, l'instant photos... on peut noter la présence des quatre bébés nés en janvier qui ont connu ainsi leur toute première fête des conscrits à seulement quelques jours !

1  
9  
9  
8



Robert Rousseau né en 1918

Ainsi à Saint Pierre, on peut dire que l'on chante de "0 à 100 ans" (et non pas de "7 à 77 ans" selon une expression bien connue de tous) car une délégation de conscrits s'est rendue à l'hôpital Corsin de Tramayes pour rendre hommage à Robert ROUSSEAU, notre centenaire, très heureux de se voir remettre cocarde et chapeau à l'occasion de ses 100 ans.

*Profitez-en bien, la vie passe trop vite !*

Mais retour aux préliminaires... Tout a commencé en juin 2017 quand un groupe de conscrits de diverses décades a décidé de la programmation des différentes manifestations à venir.

Ainsi, le 22 juillet, des conscrits de 18 à 70 ans ont assuré le service à la buvette à l'occasion du Rallye Puissance 5 de Matour qui passe sur notre commune.

Le 18 août, la "8" a innové en organisant une vente de pizzas (+ de 250) à emporter ou à consommer sur place... agréable moment simple et convivial qui a ravi les organisateurs et consommateurs.

Le 4 novembre, un repas dansant entre amis et conscrits a également été organisé avec un excellent repas concocté par OR Traiteur et une animation menée par DJ.Fab... franc succès jusque tôt le dimanche matin.

Et bien entendu, comme à l'accoutumée, la "8" a vécu au rythme des tournées de brioches emmenées par le président Arnaud DESBOIS, dont une spéciale avec toutes les décades, les 10 ans compris, fiers de jouer du clairon et de courir les maisons où l'accueil a toujours été chaleureux.

Vendredi 26 janvier, veille de la grande journée des conscrits, le village a pris des allures de fête grâce au chapeau de taille XXL paré de rubans multicolores et aux fanions fournis par Saint Pierre en Fleurs qui faisaient la vague d'arbre en arbre sur la place ... sans oublier bien sûr, les traditionnels sapins de Jean DORIN joliment décorés de fleurs préparées par nos aînés du club La Rencontre. Un grand merci à tous.

Enfin, le jour "J" est arrivé. Le vin d'honneur auquel tous les Sampiarris étaient invités a précédé un repas digne des classes en "8" réalisé par notre traiteur local, Richard OSTLER. La journée s'est terminée par une soirée festive appréciée de tous.

**Rendez-vous dans 10 ans... Vive la 8 !**

Régis SANVERT

## RENTRÉE UN PEU SPÉCIALE CETTE ANNÉE À LA MATERNELLE DE SAINT-PIERRE-LE-VIEUX...

La maternelle de Saint Pierre n'est fréquentée que par des enfants de 2 ans et 3 ans, répartis respectivement en Toute Petite Section (TPS) et Petite Section (PS), et les Moyens (MS) sont tous scolarisés à Saint-Léger-sous-la-Bussière, ce qui ne s'est jamais produit auparavant !

En effet, 19 enfants sont nés en 2015 sur les 4 communes du RPI remplissant quasiment à eux seuls une classe... Il faut dire que parmi ces 19 enfants, on trouve 4 paires de jumeaux, ce qui a fortement contribué à grossir les rangs.

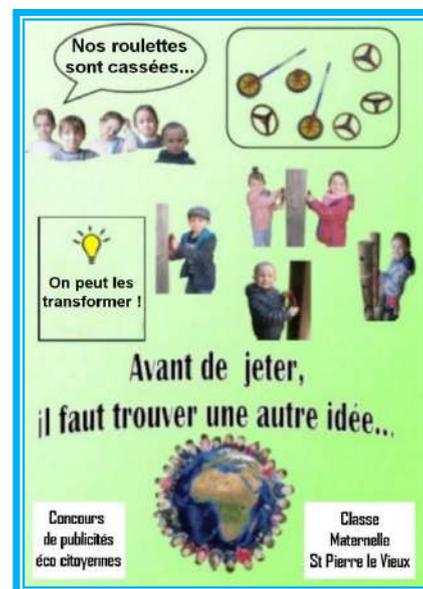
4 Tout Petits, scolarisés à mi-temps, fréquentent également notre école.



Tout au long du 1<sup>er</sup> semestre 2018, la classe maternelle de Saint Pierre a participé à un concours de publicités éco-citoyennes. Les enfants ont été sensibilisés aux dangers que représente la production massive de déchets pour notre planète. Ils ont été encouragés à réfléchir aux gestes que chacun peut effectuer pour préserver notre environnement notamment avec les "4 R".

- **REDUIRE** la production de déchets  
On peut cuisiner plutôt que d'acheter des produits tout prêts, sur-emballés...
- **REPARER**  
Avant de jeter et racheter un nouvel objet, on peut essayer de le réparer...
- **REUTILISER**  
Plutôt que de jeter un objet, on peut lui trouver une seconde vie (le vendre, le donner, le transformer...)
- **RECYCLER**  
Un représentant du SIRTOM est venu nous expliquer l'importance du tri des déchets en vue de les recycler. Il nous a montré comment on fait des sièges auto avec des bouteilles en plastique...

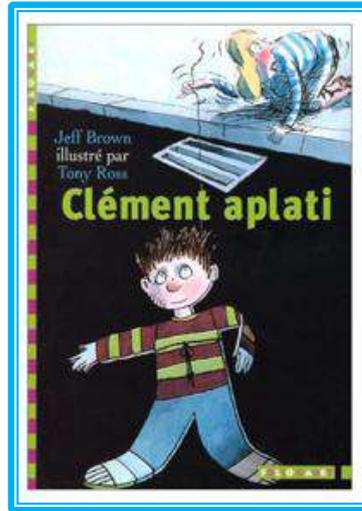
Pour l'élaboration de nos 3 affiches, nous avons récupéré les jouets que nous n'utilisons plus et nous avons réfléchi à ce que nous pourrions en faire...



**UNE ANNÉE UN PEU EXCEPTIONNELLE POUR NOUS CAR NOTRE CLASSE REGROUPE DES CE1 ET CM1...**

Et pour pouvoir travailler de temps en temps ensemble, nous nous sommes lancés dans un projet de correspondance un peu particulier...

Après avoir lu en classe le livre "Clément Aplati", l'histoire d'un petit garçon qui peut voyager facilement parce qu'il est devenu plat suite à une mésaventure, nous nous sommes lancés dans la rédaction de lettres présentant notre région et notre classe et expliquant nos attentes, puis nous avons fabriqué des "Clément et Clémentine aplatis" qui vont entreprendre de parcourir la Terre !



**Le but : envoyer ces lettres à des personnes qui nous feront découvrir leur région, leur pays...**

*(un peu à la manière d'Amélie Poulain)*

Avec la participation des familles qui ont recruté dans leur entourage des personnes intéressées par le projet, nos "Clément et Clémentine" reviendront avec un tas de renseignements et de photos sur leurs voyages que nous collecterons en classe pour en faire un livre, sorte de carnet de voyage.

Nous avons hâte d'avoir les retours de leurs excursions car nous avons eu beaucoup de chance, nos globe-trotters vont connaître de jolis coins de France mais aussi dépasser nos frontières pour découvrir :

- ✈ le Japon,
- ✈ le Canada,
- ✈ l'Inde,
- ✈ les États-Unis,
- ✈ l'Allemagne,
- ✈ la Suisse,
- ✈ l'Australie,
- ✈ la Belgique,
- ✈ la Thaïlande,
- ✈ l'Espagne
- ✈ le Royaume-Uni !



**Cette année, nous nous apprêtons donc à parcourir le monde tout en restant à Saint Pierre !**



Les cantines scolaires du RPI sont gérées par des associations de parents d'élèves. Tous donnent de leurs temps avec bienveillance pour leur bon fonctionnement. C'est grâce à leur implication que les cantines peuvent exister.

Cette année, lors de l'assemblée générale, la cantine de Saint Léger sous la Bussière était à la recherche d'un nouveau président mais faute de parent volontaire, le bureau n'a pas pu trouver preneur. Nous espérons que de nouveaux parents rejoignent les associations de cantine l'année prochaine afin que celles-ci puissent perdurer.

À Saint-Pierre-le-Vieux, 42 enfants scolarisés mangent à la cantine : 21 élèves de l'école maternelle et 21 élèves de l'école élémentaire.

C'est une véritable cantinière, Christel, qui les accueille avec l'aide d'Elodie et Laurence.

Ce sont des menus variés, cuisinés et équilibrés qui sont proposés chaque jour aux enfants.



Durant l'année scolaire, le temps du repas est ponctué de moments de fête : Noël, les Rois, Pâques... qui donnent lieu à des menus spéciaux.

Cette année, la cantine a innové en créant un menu spécial Halloween. Les enfants devaient reconnaître la particularité du repas qui était tout orange !...

Un menu dont les CE1 et les CM1 ont facilement découvert le thème mais cela a été plus compliqué pour les enfants de la maternelle !



**ANNÉE ENCORE TRÈS RICHE POUR L'ASSOCIATION DE PARENTS MÔM'EN FOLIE...**

Tout commença le premier dimanche de janvier à Trambly par le traditionnel *Loto*. Cette manifestation fut une réussite malgré la faible participation.

Le 17 février, nous avons organisé un *Carnaval* à Saint-Pierre-le-Vieux. Les enfants et leur famille ont défilé dans le village puis tous se sont rassemblés sur la place pour brûler M. Carnaval confectionné par les élèves de la maternelle de Nathalie Dubost.

Pour finir, un goûter a été proposé à la salle polyvalente comprenant des gourmandises préparées par les familles. Ces temps festifs permettent à tous les enfants du RPI de se retrouver.

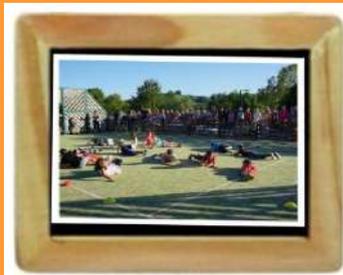


En mars, la *Vente de pizzas* fut en demi-teinte avec une participation plus faible que les années précédentes. Cette manifestation s'essouffle, nous amenant à réfléchir à de nouvelles perspectives pour la suite.

Le premier week-end de mai fut consacré à notre *Marché aux fleurs*. Cette année, la vente a été proposée du vendredi fin d'après-midi au samedi soir. Grande réussite pour les bénévoles qui organisent la manifestation, avec une affluence importante le vendredi soir.



L'année scolaire fut clôturée par la *Fête des écoles* à Saint-Léger-sous-la-Bussière. Les enfants nous ont livré un spectacle de qualité, orchestré de main de maître par les enseignants. Ce fut l'occasion de dire "au revoir" aux maitresses Karine et Sylvie qui ont reçu en cadeau de départ un bouquet de fleurs original. Cette fête s'est terminée par un apéritif dinatoire.



À la *Rentrée scolaire*, nous avons donc accueilli deux nouveaux enseignants, Mme Caroline DUREUIL à St Léger et M. Sébastien AGUSTI à Germolles. Le 5 octobre, la réunion de l'*Assemblée générale* a permis d'établir le calendrier des manifestations pour 2018-2019.

Le *Concours de belote* de décembre a accueilli 46 doublettes à St Pierre. Félicitations aux grands gagnants, Georges GAUTHEY et Nicolas MICHEL. Toutes les doublettes sont reparties avec des lots alimentaires, généreusement donnés par de nombreux artisans / commerçants des communes voisines et par les parents du RPI. Un grand merci à eux !

L'année s'est terminée avec le *Téléthon* organisé par 4 associations de St Pierre. Cette action, à l'initiative de quelques Sampiarris, fut une réussite.



Merci aux bénévoles et aux familles qui participent à la réussite de ces manifestations ainsi qu'aux enseignants, pour les projets pédagogiques de qualité proposés à nos enfants. Comme toute association, toute aide est la bienvenue alors n'hésitez pas à nous rejoindre ! Contact : [momenfolie@gmail.com](mailto:momenfolie@gmail.com)

L'inscription à la bibliothèque et les prêts de livres sont gratuits pour toute lectrice et tout lecteur. Le fond de livres évolue régulièrement grâce aux dons et à la bibliothèque de prêt de Mâcon qui après une année de restructuration nous ouvre, à nouveau, ses portes une fois l'an. Nous avons emprunté au mois de septembre une centaine de livres adultes et enfants. Et grâce à la subvention de la municipalité qui nous permet d'acheter quelques livres tout au long de l'année pour les enfants et les adultes.

*Notre espace de lecture offre un lieu convivial et gai pour répondre aux besoins...*

- des maternelles 1 fois / mois, des CE1 / CM1 2 fois / mois, et à tout public chaque jeudi et samedi de 10h à 12h. Notre équipe de six volontaires est bien rôdée pour mener à bien toutes ces permanences proposées.
- l'activité lecture est aussi encouragée par "un portage de livres à domicile" si besoin. Nous nous déplaçons à la demande, n'hésitez pas à nous solliciter.
- un stand de livres installé 1 fois / mois à la salle des fêtes pour le club.

Le plaisir de lire continue d'entraîner l'envie d'échanger sur les lectures... ce que font le groupe des 9 lectrices 1 fois / mois depuis 11 ans et le groupe des 6 lecteurs malheureusement privés de Jean, fidèle lecteur et défenseur de la bibliothèque. Le 13 novembre, les 2 groupes se sont rencontrés pour échanger sur le livre "Les étoiles s'éteignent à l'aube" de Wagamese, un partage de lectures hommes / femmes riche et intéressant d'où le ressenti par tous : "*nous sommes allés plus loin dans l'échange...*". Merci les lecteurs, nous recommencerons !



Notre équipe bibliothèque a eu la surprise et le plaisir de bénéficier d'une initiative très personnelle de deux jeunes habitants du village, Avel et Milo, qui, un dimanche du mois d'octobre, ont décidé de faire des gâteaux et d'aller les vendre en faisant du porte à porte au village au profit de la bibliothèque ! Le samedi suivant, tout heureux et fiers, ils venaient nous apporter le bénéfice de leur vente en nous demandant si nous étions d'accord pour acheter la série "les Royaumes de Feu". Ce que nous avons fait bien volontiers en commandant tout de suite les cinq premiers numéros... Que les amateurs n'hésitent pas à se faire connaître !

*La bibliothèque est un lieu de plus en plus convoité et nous permet de développer de nouveaux partenariats...*

- avec le club "La Rencontre" pour ses réunions du CA et ses deux ateliers mensuels (le scrabble les premier et troisième mardis à 14h et l'animation orthographique le deuxième jeudi à 14h30).
- avec l'exposition de 5 livres du SIRTOM concernant "la politique zéro déchets" qui expliquent toutes les transformations que chacun peut réaliser dans son quotidien. Des thèmes intéressants concernant la réparation (apprendre à réparer ses objets), les végétaux (location de tondeuse et broyeur), les poules (pour transformer les épluchures en œufs), le compostage.
- avec l'association "Villages Solidaires" dont deux personnes sont venues "initier au numérique" dix volontaires du village aidées de Christine et Alain qui pourront poursuivre ce premier apprentissage et répondre aux demandes individuelles grâce à la prochaine installation d'un ordinateur supplémentaire à la bibliothèque.

Si vous êtes intéressé(e) par les activités de la bibliothèque, n'hésitez pas, venez nous rejoindre !

Anne CATELAND





Comme tous les ans à Saint Pierre, le repas annuel du CIAS organisé en l'honneur des personnes âgées, s'est déroulé le dimanche 18 novembre à la salle des fêtes Lucien Desrayaud, joliment rénovée. C'est dans un décor rouge et gris que les tables ont été dressées réservant à chacun un petit souvenir sampiarri...



Le maire, Charles BELICARD, entouré de ses adjoints et quelques conseillers municipaux, des membres du CIAS et des personnels communaux, a accueilli chacun et chacune par un mot de bienvenue sans oublier de prononcer quelques paroles de compassion envers les absents pour cause de maladie... À noter également la présence de Jean-Pierre LECONTE qui a été ravi de se joindre à cette assemblée.

Parmi les invités, le conseiller départemental, Jean-François COGNARD, a également pris le micro pour évoquer avec émotion les souvenirs d'enfance laissés par son instituteur, Victor VOUILLON, originaire de Saint-Pierre-le-Vieux...

(Pour information, Victor VOUILLON était le frère de Justin, tous deux fils de Louis VOUILLON, mutilé de la 1<sup>ère</sup> guerre, qui tenait l'épicerie-tabac de St Pierre).



Le repas, comme à l'accoutumée, a été concocté par notre traiteur local Richard OSTLER, débutant par un *Velouté de potiron et ses éclats de noisette* suivi d'un *Suprême de volaille sauce champignons* accompagné d'un *Gratin dauphinois et ses légumes du moment* précédant le moment du fromager au choix des convives à savoir l'*Assiette de fromage sec* ou la *Faisselle d'Étrez et sa crème épaisse*. Et puis, le dessert, un *Poirier et sa crème caramel*, dégusté avec une *Coupe de Crémant* offert par le Maire et ses adjoints, est venu clôturer ce délicieux repas.



C'est l'animateur, Thomas POULARD, qui a ouvert la partie musicale invitant ainsi les chanteurs locaux à pousser la chansonnette... Certains ont également esquissé quelques pas de danse au son de la guitare du musicien.



Chacun apprécie ce moment d'échanges et de retrouvailles annuel... Merci à toutes celles et tous ceux qui ont préparé cette journée pour permettre à nos aînés de passer un agréable moment de convivialité. Rendez-vous est donné pour l'année prochaine !

Viviane OSTLER

Après neuf ans de bons et loyaux services, Simone Desrayaud n'a pas souhaité renouveler son mandat de présidente. J'ai repris le flambeau et ferai de mon mieux pour répondre aux attentes de tous.

Bienvenue aux deux nouveaux membres, Marie-Hélène Dury et Jean Sanvert, qui ont rejoint le Conseil d'Administration.

Malgré une diminution du nombre d'adhérents le club reste actif et récréatif, mais aussi interactif.

### Actif :

Avec les marches de printemps et d'automne, qui nous ont conduits en Argot et à Trambly, merci à Jean-Paul et à Aimé pour la préparation des parcours... et celle intercommunale du mois de mai.

Avec le 7 juin une belle sortie dans la Vallée de la Noix au cours de laquelle nous avons découvert la Ferme Michallet productrice de noix de Grenoble, suivi d'un bon repas et, pour ceux qui n'étaient pas claustrophobes, de la visite de la Grotte de Thais.

Avec le pique-nique fraîcheur au Col de Crie le 26 juillet précédé de la visite de l'huilerie de Beaujeu.



### Ludique :

Avec les jeux proposés le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois et pour la troisième année la rencontre scrabble 2 fois par mois où une dizaine de joueurs s'affrontent dans la bonne humeur.

### Instructif :

Avec le concours de connaissances qui donne lieu à de nombreuses recherches. L'animation orthographique 1 fois par mois sous la houlette de Roger Jomain.

Le traditionnel loto du mois d'avril a obtenu un grand succès grâce à toutes celles et ceux qui donnent de leur temps pour que cet événement perdure. Merci pour leur implication chaque fois que nécessaire.

Nous avons dégusté le bon boudin de St Pierre et fêté les anniversaires le 18 octobre.

L'intermède musical du 16 novembre, où nous avons accueilli la "Musique des 2 Vallons" pour leur répétition du vendredi, a été très apprécié par l'auditoire.



L'année s'est terminée par le repas de Noël préparé par Françoise et Richard Ostler qui une fois de plus a enchanté nos papilles. Les enfants de la maternelle (TPS/PS) et de l'élémentaire (CE1/CM1) nous ont réjouis par leur fraîcheur en interprétant chants et comptines.

Nous voulons que les rencontres restent un moment convivial de partage et de plaisir.

Bienvenue à ceux qui veulent nous rejoindre.

Hélène CHAUVÉ

Une année de plus pour la société de chasse de Saint Pierre. Année particulière car en 2018, nous avons fêté les 90 ans de la création de "*l'Association Communale de Chasse de Saint-Pierre-le-Vieux*". En effet, cette dernière a été constituée dans la commune en 1928 sous le régime de la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901. À l'époque, le siège a été fixé à la mairie de Saint Pierre et reste inchangé à ce jour.

En 1928, le bureau était composé de Jean LAROCLETTE (Président), Jean-Marie CLEMENT (Vice-président), Julien TERRIER (Secrétaire) et Jean-Baptiste THEVENET (Trésorier).



Pour revenir à cette saison qui s'étend du 15 août 2017 au 28 février 2018, nous comptons 31 membres.

La plupart des chasseurs sont domiciliés à Saint Pierre mais d'autres viennent également du Beaujolais de façon historique.

Le bilan de gros gibiers prélevés fait état de 18 chevreuils et 7 sangliers. Nos efforts de réintroduction de lapins de garenne commencent à porter leurs fruits depuis maintenant trois années consécutives. Il faut cependant rester vigilant car ce gibier est menacé par les nuisibles (renard, fouine...) mais également par plusieurs maladies capables de décimer une colonie complète.



Depuis 2014, nous comptons trois chasseurs à l'arc. Christophe JAFFRE, Grégory JAFFRE et Jean-Baptiste OSTLER pratiquent cette chasse à l'approche et en battue. En quatre ans, 3 chevreuils et 1 renard ont été prélevés à l'arc.

Plusieurs manifestations ont rythmé la vie de la société cette année 2018, en commençant par l'organisation d'une soirée "Barbecue" le vendredi 1<sup>er</sup> juin. Première du genre dans le village... les habitants de Saint Pierre et des communes voisines ont pu venir à la buvette et se restaurer avec des saucisses, merguez et frites.

Certains en ont profité pour se perfectionner à la pétanque avant le concours du mois de juillet.



Comme tous les ans, au mois de juin, nous avons clôturé notre saison par un repas en commun avec les chasseurs, leur conjointe et quelques privilégiés.

Le sanglier à la broche fait partie du rituel de cette journée qui se déroule au local dans une ambiance détendue.

La pétanque des chasseurs a eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet, au lendemain de la fête communale. Nous avons accueilli 40 doublettes et félicité nos vainqueurs Georges Gauthey et son beau-frère Guy qui ont remporté le concours.

Enfin, la société de chasse a été ravie de participer au **TÉLÉTHON** avec 3 autres associations de Saint Pierre. Cette action, à l'initiative de quelques Sampiarris, fut une première et nous espérons la poursuivre dans les années à venir.

*cette année, on a eu du pot ...*

Du  de grande taille et coloré qui met en valeur l'entrée de la salle polyvalente Lucien Desrayaud et qui permet des créations de **massifs floraux** aux couleurs chatoyantes.

Du  de vous avoir vous, les "**jardiniers du mois de mai**", qui plantez ces végétaux qui embellissent la commune tout au long des saisons, et qui cette année êtes revenus parfumés au chocolat après avoir recouvert les massifs d'un paillis fait de coques de cacao. Ce paillis a le double avantage de limiter l'apparition des herbes indésirables et en se dégradant, il nourrit la plante.

Du  de voir votre entrain à participer à la **fête du boudin** chaque année, à venir tous vous retrouver lors de ce week-end festif, convivial et qui maintient la tradition.

Du  d'avoir un **bilan financier** positif grâce aux bénéfices de cette journée, ce qui nous permet de poursuivre nos investissements dans les aménagements paysagers.

Du  que vous soyez solidaires et que vous soyez venus à la petite animation au profit du **téléthon** organisée avec l'ensemble des associations de Saint Pierre.

Du  que certains n'aient pas le vertige pour aller orner le village de sa parure lumineuse pour les fêtes de fin d'année. Ainsi, **guirlandes, boules et autres décors** donnent un air de fête lorsque l'on passe par chez nous.



Mais surtout et avant tout, du  de vous avoir vous, les **bénévoles**, qui répondez toujours présent lorsqu'on a besoin de vos idées et de vos services. N'oubliez pas que toutes vos suggestions et bonnes volontés sont les bienvenues, que la porte de l'association est ouverte à tous et tout au long de l'année.

## *Téléthon 2018*

Samedi 8 décembre, à l'initiative conjointe des associations *St Pierre en fleurs, la Rencontre, l'Amicale de Saint Pierre* et *l'Association des Propriétaires*, une sympathique animation au profit du téléthon a été organisée au sein du village.



Une vingtaine d'enfants, plus ou moins grands, accompagnés de leurs aînés ont défilé munis de lampions pour profiter de l'illumination du bourg de Saint Pierre qui débutait ce soir-là.

Puis, c'est autour de tartines de fromage fort et de pâte à tartiner chocolatée, arrosées de vin chaud, que la soirée s'est déroulée.

Malgré un temps maussade, les Sampiarris ont eu chaud au cœur et ce sont 1010 euros qui ont ainsi pu être versés au téléthon.

Alors un seul mot résume cette soirée : **MERCI !**

Cette année encore et grâce aux **90 adhérents** qui participent à la bonne conduite des manifestations, l'amicale se porte bien.

Le 5 mai, une cinquantaine d'amicalistes se sont rendus au stade de Gerland pour assister au **match de rugby** entre le Lou et Montpellier. Ce fut une belle journée qui s'est clôturée par un casse-croûte offert aux participants.



La **fête patronale** s'est déroulée le 30 juin avec sa traditionnelle descente de "caisses à savon". Une vingtaine de caisses en solo ou en duo ont dévalé la route de la Farge. En soirée, 350 couverts ont été servis... puis, ce repas a été suivi du feu d'artifice mis en place par nos artificiers locaux : Damien, Etienne, Frédéric et Loulou. La soirée s'est terminée par un bal en plein air.



Le 20 octobre, la sortie "**Bowling et Laser Game**" a permis à un groupe de 55 personnes de s'affronter dans la bonne humeur. Après ces efforts sportifs, tout le monde a repris des forces grâce au bon repas pris à Cevens, au restaurant Dargaud chez "Josy et Georges".

Au cours de l'année 2019, les diverses manifestations seront reconduites. La "**Soirée Jeux**" aura lieu le 9 mars pour le plaisir de tous car elle permet de se rencontrer et d'échanger autour de jeux de société, de cartes ou toute autre activité que chacun apporte.

Au mois de mai, un autre type de sortie est prévu ; en effet, nous nous rendrons dans **un cabaret** à Renaison près de Roanne. La date précise sera confirmée prochainement.

Lors de notre **assemblée générale**, de nouvelles bénévoles se sont proposées afin de venir renforcer le conseil d'administration. Il s'agit de Géraldine, Mathilde et Magali.

**L'amicale tient à remercier tous les bénévoles** qui s'investissent dans toutes les manifestations. C'est avec l'aide de tous que le village peut rester dynamique.

Toutes nouvelles personnes désireuses de donner de leur temps et de leur énergie sont toujours les bienvenues.



1918 - 2018... *Se souvenir !*

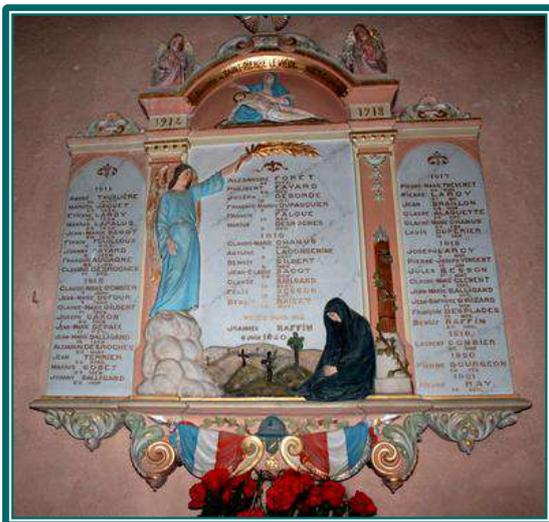
Cette année, c'est le centième anniversaire de la fin d'une période tragique pour notre village, notre nation et pour le monde entier, car c'est bien la fin d'un conflit mondial que nous commémorons en 2018.

Effectivement, comme il y a 100 ans à la même heure, ce 11 novembre 2018 à 11h, nos cloches ont tinté comme en écho au clairon qui sonna le cessez-le-feu sur le front après 1568 jours de combats.



A Saint-Pierre, comme partout en France, c'est sûrement avec soulagement mais certainement pas avec joie que les habitants apprirent la nouvelle de l'armistice car ce sont 49 pères, enfants, amis, connaissances qui perdirent la vie entre le 24 août 1914 et le 13 décembre 1921. En effet, tous ne périrent pas pendant la durée du conflit mais aussi plus tard à la suite de blessures. À tous ces morts vinrent s'ajouter 9 grands invalides de guerre qui durent réapprendre à vivre avec leur handicap, et tous ceux qui vivront avec le souvenir de ce qu'ils ont enduré physiquement et moralement durant cette période. Les souffrances sont aussi ressenties par les civils : de nombreuses femmes se trouvèrent veuves, et des enfants orphelins de père voire de leurs deux parents, ce qui les mena à devenir pupilles de la nation (ce fut le cas pour certains à Saint Pierre).

Sur environ 777 sampiarris (recensement 1911 : 365 de sexe féminin et 412 de sexe masculin), ce sont 200 personnes qui furent mobilisées, ce qui représente plus d'un quart de la population totale et la moitié de la population masculine. La moyenne d'âge des morts pour la France à Saint Pierre est d'un peu plus de 26 ans, le plus jeune Joannes Fayard avait 19 ans et le plus âgé Laurent Combiere avait 50 ans. Ainsi, les femmes, les enfants et les vieillards durent pallier le manque de bras et faire tourner la machine économique en plus de toutes les tâches domestiques pendant cet intervalle et, dans de nombreux cas aussi, après la fin du conflit. De ce fait, le recensement de 1921 montre un déficit de 118 habitants par rapport à 1911. Il s'explique d'une part avec les décès engendrés par la guerre et d'autre part avec la chute des naissances durant cette période.



*Les sampiarris de l'époque ont souhaité honorer leurs disparus en gravant leurs noms pour le souvenir sur une stèle qui a été placée à l'église.*



Cette année, notre section a eu la douleur de perdre son président, notre camarade Jean ANTHEAUME qui animait avec beaucoup de ferveur nos manifestations.

Jean a assumé son rôle de président avec dévouement, détermination et enthousiasme, toujours disponible pour organiser nos manifestations. Il aura marqué notre section de son empreinte en la redynamisant. Il va beaucoup nous manquer.

Nous avons toutefois célébré, comme à l'accoutumée, les commémorations des fins de guerres 39-45 et 14-18 dont l'armistice a été signé, il y a 100 ans, le 11 novembre 1918.

La cérémonie du 11 Novembre a donné lieu à l'appel des morts de notre petite commune qui sont au nombre de 49 pour la première guerre mondiale.



L'assemblée générale de Janvier a été suivie d'un repas convivial avec l'ensemble des adhérents.

Le repas de Juillet, avec au menu "la cuisse de bœuf" a connu un vif succès avec plus de 120 participants.

Souhaitons que notre association, même si l'effectif est appelé à diminuer, continue son devoir de mémoire pour honorer ceux qui ont combattu pour notre liberté.

Roger DESBOIS



Le 17 mars 2018, le bal folk organisé par "Le Chaudron", association fondée par Marie-Édith Michelez et Laurence Mitton, a connu son succès habituel. Plus d'une cinquantaine de personnes ont évolué ensemble, tout un après-midi, sur des danses traditionnelles.

Il y a eu des danseurs extraordinaires venus de Monsols, Saint-Pierre, Montmelard et Mâcon ainsi que des danseurs ordinaires des groupes folk de la région, des parents et amis, et le maire de Saint-Pierre qui a pratiqué nos danses avec enthousiasme... Merci à lui de nous prêter gracieusement la salle du village.

Le bal a été animé par Amélie Vayssade avec le concours des musiciens, Dominique Averly et Lionel Terraz, le tout dans une ambiance formidable mêlée de bonne humeur.



Ce fut un grand moment de plaisir partagé qui a illuminé de nombreux visages. Et déjà, tous attendent le prochain bal qui se déroulera l'après-midi du 30 mars 2019 dans la salle polyvalente de St Pierre.

Dominique MICHELEZ





Depuis décembre 2014, l'association de l'*AMAP des Grosnes* propose de réunir producteurs et consommateurs, toujours avec l'idée de créer un lien fort et solidaire entre eux. C'est un débouché sûr et durable pour les producteurs, un gage de qualité et un lien direct pour les "Amapiens". Chaque adhérent passe un contrat annuel ou semestriel avec le ou les producteurs de leur choix, ce qui permet à ces derniers d'avoir une vision précise sur leur production à venir. Grâce à cela, on évite le gaspillage et les dépenses d'énergie inutiles.



*L'AMAP des Grosnes*, c'est soutenir des petits producteurs locaux, en échange d'aliments de qualité produits par un travail réfléchi et respectueux de l'environnement.

*L'AMAP des Grosnes*, c'est 44 adhérents et 10 producteurs venant de villages alentours qui se retrouvent tous les mardis soir de 18h30 à 19h30 pour la distribution des paniers.

*L'AMAP des Grosnes*, c'est tout près de chez vous... Depuis le 06/11/2018, la distribution se fait à Saint-Pierre-le-Vieux dans le hangar communal. Alors venez nous rendre visite, déguster, échanger ... et pourquoi pas, adhérer !



*Cette année, au menu de l'AMAP des Grosnes :*

- **en apéritif**, un petit verre de bière ou un délicieux jus de pomme, servi directement par leurs producteurs respectifs, Manu et Manuella (Saint-Pierre-le-Vieux).

- **en entrée**, une belle salade composée de légumes de saison produits par Hugues (Germolles-sur-Grosne), accompagnée de quelques œufs pochés fournis par Sébastien (Trades).

- **en plat**, vous pourrez apprécier la chair délicate du poulet élevé par Mickaël (Monsols), aromatisé d'un subtil vinaigre de plantes de Nathalie (Saint-Pierre-le-Vieux), à déguster avec un petit verre de Beaujolais produit par Rémi et Séverine (Cercié).

- **en guise de douceur**, une tranche de pain de Manu (Saint-Pierre-le-Vieux), tartinée d'un savoureux fromage de chèvre de Gérard (Ouroux) avec une touche de miel proposé par Cédric (Chénas).

- **en dessert**, un fruit de saison ou une des fabuleuses compotes de Manuella (Saint-Pierre-le-Vieux).

- **en fin de cette dégustation**, une bonne tisane au parfum sauvage de Nathalie (Saint-Pierre-le-Vieux).



*Manger bon et local, c'est simple et naturel...*

*Pour toute "réservation" et tout renseignement :*

 [amapdesgrosnes@lilo.org](mailto:amapdesgrosnes@lilo.org)

 03 85 50 40 22 (Thierry Serra) ou plus simplement...

*venir nous rencontrer un soir de distribution.*





**Mairie**

Tél : 03.85.50.41.54

Fax : 03.85.50.41.44

Lundi, Jeudi de 8h30 à 12h

Samedi de 8h30 à 11h30

Mail : [mairie.stpierrelevieux71@orange.fr](mailto:mairie.stpierrelevieux71@orange.fr)

Site : <http://saintpierre.scmb71.com/>



**Relais Lecture**

Tél : 03.85.34.35.52

Mail : [biblio.stpierre716@orange.fr](mailto:biblio.stpierre716@orange.fr)

Jeudi et Samedi de 10h à 12h



**Agence Postale Communale**

Tél : 03.85.50.45.39

Lundi, Mercredi et Samedi de 10h à 12h /

Jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h



**École Maternelle**

Tél : 03.85.50.48.69



**École Élémentaire**

03.85.50.42.93



**Communauté de Communes  
Saint-Cyr Mère Boitier  
entre Charolais et Mâconnais**

Mairie de Trambly

Tél : 03.85.50.26.45

Mail : [matour-et-region@orange.fr](mailto:matour-et-region@orange.fr)

[scmb71@orange.fr](mailto:scmb71@orange.fr)

Site : <http://www.scmb71.com/>



**OFFICE DE TOURISME**

**VERTS VALLONS DE SUD BOURGOGNE  
Sur les pas de Lamartine en Haut-Clunisois**

6 Place de l'église 71520 Matour

Tél : 03.85.59.72.24

Mail : [tourismevertsvallons@gmail.com](mailto:tourismevertsvallons@gmail.com)

Site : <http://www.tourisme-haut-clunisois.com>



**Pharmacies**

Matour Tél : 03.85.59.71.98

Tramayas Tél : 03.85.50.35.35

Dompierre-les-Ormes Tél : 03.85.50.26.19



**SPANC**

Mme PILLON Vanessa

Tél : 06.87.46.98.18 / 03.85.59.80.08

M. MIRO Thomas

Tél : 06.37.91.55.09 / 03.85.59.80.09

Mail: [spanc@spancdunclunisois.fr](mailto:spanc@spancdunclunisois.fr)

Site: <http://spancdunclunisois.fr>



**SIRTOM**

Mardi matin : Collecte des  
ordures ménagères

1 Mardi sur 2 : Collecte des  
emballages (poubelles jaunes)

Tél : 03.85.59.26.98

Fax : 03.85.59.33.18

Mail : [secretariat@sirtomgrosne.fr](mailto:secretariat@sirtomgrosne.fr)

Site : <http://www.sirtomgrosne.fr>



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

## JANVIER

Dimanche 06	Vœux de la Municipalité
Dimanche 06	Loto (salle des fêtes de Trambly) organisé par Môm'en Folie
Dimanche 13	Assemblée Générale des Anciens Combattants ACPG-CATM
Jeudi 17	Assemblée Générale et Galette des Rois du club La Rencontre
Samedi 26	Banquet des conscrits des classes en 9

## FÉVRIER

Samedi 16	Carnaval organisé par Môm'en Folie
Jeudi 21	Pot-au-feu du club La Rencontre

## MARS

Samedi 09	Soirée jeux organisée par l'Amicale de Saint-Pierre-le-Vieux
Samedi 30	Bal folk organisé par Le Chaudron

## AVRIL

Dimanche 07	Loto du club La Rencontre
Jeudi 18	Marche de printemps du club La Rencontre

## MAI

Vendredi 03 & Samedi 04	Vente de fleurs organisée par Môm'en Folie
Dimanche 05	Commémoration du 8 mai 1945 organisée par les Anciens Combattants

## JUIN

Date à définir	Sortie détente du club La Rencontre
Vendredi 21	Fête des écoles (salle des fêtes de St Léger) organisée par Môm'en Folie
Samedi 29	Fête de la St Jean organisée par Terre de Possibles
Samedi 29	Repas d'été "Cuisse de bœuf" des Anciens Combattants ACPG-CATM

## JUILLET

Samedi 06	Fête patronale organisée par l'Amicale de Saint-Pierre-le-Vieux
Dimanche 07	Concours de Pétanque organisé par l'Association des Propriétaires
Jeudi 25	Pique-nique du club La Rencontre

## SEPTEMBRE

Jeudi 19	Marche d'automne du club La Rencontre
----------	---------------------------------------

## OCTOBRE

Dimanche 06	Journée "boudin à l'ancienne" organisée par Saint Pierre en Fleurs
Jeudi 17	Fête des anniversaires et repas "boudin" du club La Rencontre
Samedi 19	Soirée "Bowling et Laser Game" organisée par l'Amicale de St Pierre
Date à définir	Journée "Jus de pomme" organisée par Terre de Possibles

## NOVEMBRE

Dimanche 10	Commémoration du 11 novembre 1918
Dimanche 17	Repas du CIAS
Date à définir	Sortie spectacle (ou autre) du club La Rencontre

## DÉCEMBRE

Samedi 07	Concours de belote organisé par Môm'en Folie
Jeudi 19	Repas de Noël du club La Rencontre